

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Technicien(ne) en urbanisme, environnement, permis et inspection
Permanent



VILLAGE DE SENNEVILLE

Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire et souhaitez avoir un impact concret sur notre territoire?

Si vous avez répondu oui à cette question, ce poste est pour vous!

Le Village de Senneville est un joyau pittoresque situé sur la pointe ouest de l'île de Montréal. Fondé en 1895, Senneville séduit tout autant par son patrimoine architectural que par sa quiétude boisée. Niché sur les rives du majestueux lac des Deux Montagnes, ce village côtier offre un mélange enchanteur de beauté naturelle et d'histoire. Avec ses maisons ancestrales bordées d'arbres majestueux, ses rues tranquilles et ses vastes espaces verts, Senneville est un véritable havre de paix. Les habitants de ce village pittoresque bénéficient d'un mode de vie paisible et serein, loin de l'agitation de la ville. Au-delà de ces attraits évidents, ce sont les atouts invisibles à l'œil qui font la richesse de ce village : un esprit communautaire et un sentiment d'appartenance inégalés.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du Chef de section, vous jouerez un rôle clé dans l'application de la réglementation municipale et provinciale, tout en accompagnant les citoyens dans leurs projets.

Vous analyserez et délivrerez les permis, réaliserez les inspections sur le terrain et interviendrez afin d'assurer le respect des règlements en vigueur.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Informer et conseiller les citoyens en matière d'urbanisme, de réglementation et d'environnement.
- Recevoir, analyser et traiter les demandes de permis de construction et de certificats d'autorisation, puis en assurer l'émission.
- Effectuer le suivi des permis et de certificats délivrés, incluant les inspections requises.
- Rédiger et émettre des avis ainsi que des constats d'infraction.
- Préparer les dossiers d'infraction destinés à la Cour municipale, comparaître au besoin et en assurer le suivi.
- Répondre aux demandes d'information relevant de son champ d'expertise.
- Appliquer la réglementation municipale et provinciale en vigueur et en assurer le respect.
- Informer les citoyens des dispositions réglementaires applicables et veiller à leur respect.
- Recevoir, analyser et traiter les plaintes et les requêtes.
- Effectuer l'analyse normative des dossiers du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- Identifier les besoins de mise à jour des règlements et contribuer à leur révision et à leur modification.
- Assurer une surveillance régulière du territoire.
- Soutenir le Chef de section ainsi que la Directrice dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette description n'est pas limitative et contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche demandée par la Directrice.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement et d'urbanisme.
- Minimum d'un an d'expérience dans un poste similaire.
- Connaissance de bases des lois et règlements suivants :
 - Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et l'application des règlements d'urbanisme (zonage, construction, lotissement, etc.).
 - Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, R.22).
 - La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et les modalités d'autorisation et de déclarations requises.
- Connaissance de l'administration municipale.
- Connaissance des logiciels de la suite Microsoft office et Autocad (DAO).
- Connaissance des logiciels de géomatique (atout).
- Carte ASP Construction ou APSAM – Sécurité sur les chantiers de construction.
- Permis de conduire valide Classe 5.
- Maîtrise du français et de l'anglais autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Faire preuve d'une grande capacité d'analyse et d'un jugement éclairé, permettant d'évaluer efficacement les situations et de proposer des solutions adaptées aux enjeux rencontrés.
- Se distinguer par une forte orientation vers la clientèle, une excellente organisation et gestion des priorités, ainsi qu'un haut niveau d'autonomie dans la résolution de problèmes et l'accomplissement des tâches.

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Technicien(ne) en urbanisme, environnement, permis et inspection
Permanent



AVANTAGES ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Des défis professionnels et la possibilité de faire progresser votre carrière.
- 35 heures par semaine. Heures d'été à l'année longue (vendredis se terminent à midi).
- Une conciliation travail-vie personnelle.
- Une carrière au service de la population et le sentiment d'accomplissement.
- Semaines de vacances, congés maladies et fériés.
- Un employeur inclusif qui s'assure de l'équité et la diversité de son personnel.

CANDIDATURES

Vous possédez les compétences requises et le défi vous intéresse?

Les candidatures doivent être déposées par courriel au : rh@senneville.ca. La municipalité communiquera uniquement avec les candidatures retenues. Le début de l'emploi est prévu dès que possible.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Cet employeur souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes à mobilité réduite. L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.